




Mise à jour de la partie « risque industriel »

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES	 RISQUE INDUSTRIEL			Prévention						
<p>La commune de BOIS-GUILLAUME est concernée par la distance de danger maximale de l'entreprise à risque suivante :</p> <table border="1" data-bbox="56 558 1355 877"> <thead> <tr> <th>Entreprise</th> <th>Activité</th> <th>Risque majorant et Distance de danger maximale</th> <th>Autre type de risque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GRANDE PAROISSE GRAND QUEVILLY</td> <td>Fabrication d'engrais et de produits chimiques minéraux</td> <td>Toxique 8000 mètres</td> <td>Incendie Explosion</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Etablissement à risque classé SEVESO</u> (réglementation européenne) :</p> <p>■ La distance de danger maximale (dite zone PPI) est calculée suivant les conséquences que pourrait avoir le sinistre le plus important susceptible d'intervenir sur ce site, sans tenir compte des systèmes de sécurité.</p> <p>Ces scénarii doivent être retenus pour le dimensionnement des secours même si l'exploitant a pris des mesures de nature à réduire la probabilité de survenue de tels événements.</p> <p>La distance de danger maximale peut ainsi être supérieure à la distance retenue dans le cadre de l'urbanisation.</p> <p><i>Ce document est une mise à jour de la partie « risque industriel » du dossier communal de synthèse (DCS) de BOIS-GUILLAUME qui recense l'ensemble des risques naturels et technologiques sur la commune. Le DCS a été notifié le 11 janvier 2001 ; il est consultable en mairie.</i></p>	Entreprise	Activité	Risque majorant et Distance de danger maximale	Autre type de risque	GRANDE PAROISSE GRAND QUEVILLY	Fabrication d'engrais et de produits chimiques minéraux	Toxique 8000 mètres	Incendie Explosion		<ul style="list-style-type: none"> ■ Une réglementation rigoureuse comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - une étude d'impact afin de réduire au maximum les nuisances causées par le fonctionnement normal de l'installation - une étude de dangers où sont identifiés les accidents dangereux pouvant survenir et leurs conséquences. ■ Un contrôle régulier effectué par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE). ■ Un programme de réduction des risques toxiques dont le but est de remplacer les produits trop dangereux (ammoniac, chlore...) par des produits représentant des risques moindres. ■ Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident. ■ Cet établissement à risque figure dans le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de ROUEN. ■ Chaque entreprise SEVESO est munie d'une sirène d'alerte, dite sirène "PPI". Des essais de ces sirènes sont effectués sur l'ensemble du département le 1^{er} mercredi de chaque mois de mars, juin, septembre et décembre, à 12 h 15. Ces sirènes sont audibles par les habitants proches de l'établissement industriel à risque. <p style="text-align: center;">  Le son d'alerte est modulé pendant 3 fois 1 minute, espacées de 5 secondes.  Le son de fin d'alerte est non modulé et continu pendant 30 secondes. </p>
Entreprise	Activité	Risque majorant et Distance de danger maximale	Autre type de risque							
GRANDE PAROISSE GRAND QUEVILLY	Fabrication d'engrais et de produits chimiques minéraux	Toxique 8000 mètres	Incendie Explosion							

Information

- La préfecture dispose d'un système d'alerte téléphonique automatique, appelé GALA, qui permet de prévenir les élus ou leurs collaborateurs au plus vite en cas d'événement le nécessitant.
- En cas d'accident technologique grave et sortant de l'enceinte de l'établissement, la population proche de l'établissement industriel à risque serait alertée par le signal d'alerte diffusé par les sirènes PPI (Plan Particulier d'Intervention) présentes sur les sites à risque. Les habitants plus éloignés seraient alertés par les services municipaux ou les services de l'Etat

☎ 02.35.12.24.40

Mairie de BOIS-GUILLAUME

☎ 02.32.76.50.00

Préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC)

✉ www.seine-maritime.pref.gouv.fr

✉ www.prim.net

Site Internet du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

✉ www.ac-rouen.fr/rectorat/profession_rme/une.htm

Site Internet de l'Académie de Rouen

Risque industriel

☎ 02.35.52.32.00

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)

✉ www.drire.haute-normandie.fr

Radios diffusant les messages d'alerte et d'information

France BLEU Haute-Normandie 100.1 FM

France INTER 96.5 FM

NRJ Rouen 100.5 FM

EUROPE 2 104.1 FM

Les numéros d'urgence

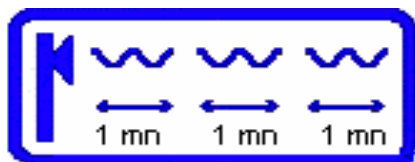
Sapeurs pompiers 18

SAMU 15

Police ou Gendarmerie 17

Numéro européen 112

Les bons réflexes en cas de risque industriel



Sirène d'alerte



Fin d'alerte

Consignes à appliquer dès l'alerte :

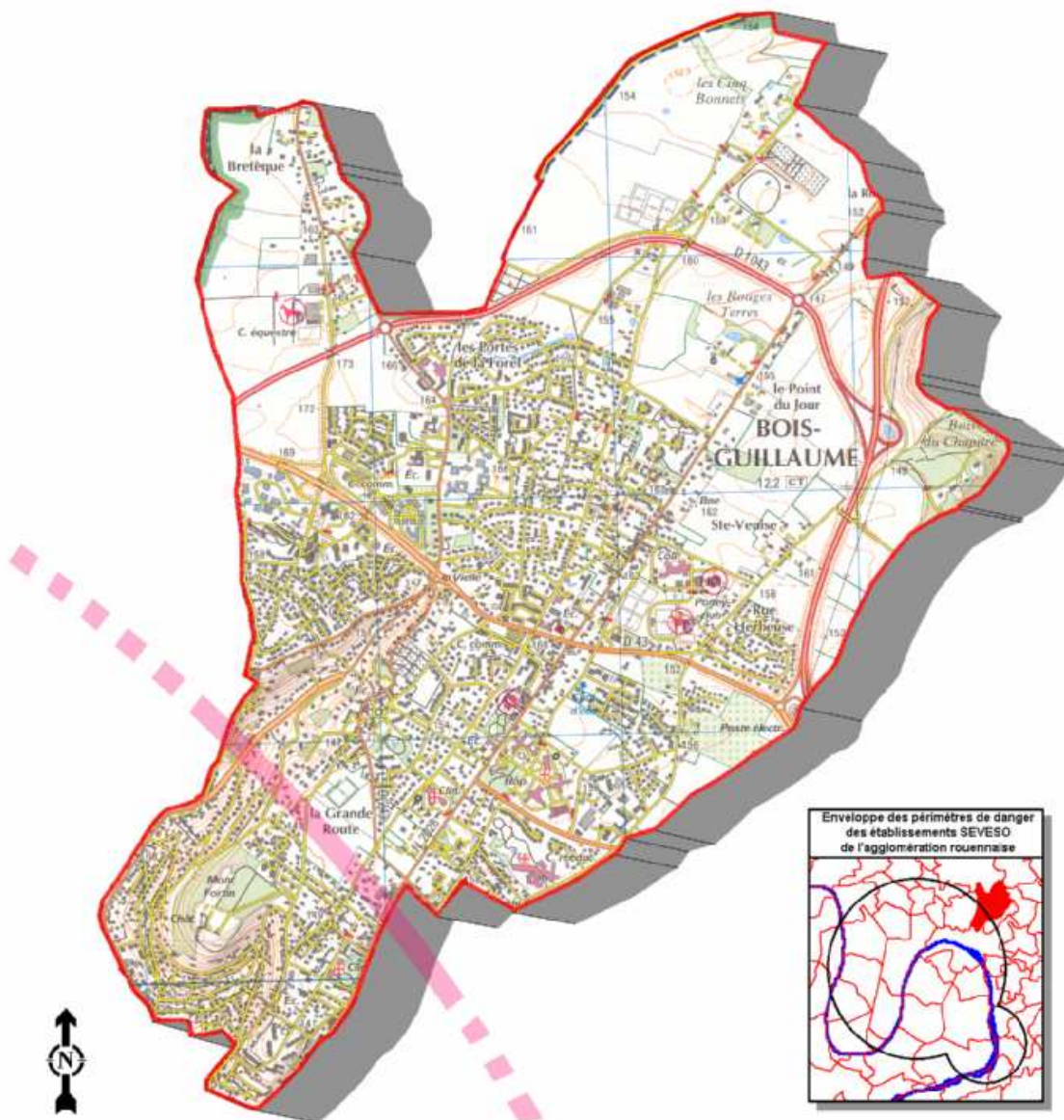
- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures vers l'extérieur (portes, fenêtres)
- **Ecouter la radio** (prévoir un poste à piles) pour suivre les consignes de sécurité
- Arrêter ventilation et climatisation
- Ne pas utiliser les appareils de chauffage et de cuisson
- S'éloigner des portes et fenêtres
- Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants les mettront en sécurité)
- Ne pas fumer. Ne pas téléphoner
- Ne sortir que sur ordre d'évacuation





BOIS-GUILLAUME

RISQUE INDUSTRIEL



ECHELLE 1/25 000 ème
0 500 m 1000 m

LEGENDE
 Périmètre du risque industriel

- Carte au 1/25 000 n° 1911 ET
- © IGN - Paris - 2004
- Autorisation n° 43 - 04002

La Zone d'information préventive des populations correspond au moins à la zone des risques.

Document cartographique élaboré en mai 2004, en fonction des connaissances et des documents de référence.